



Blocage après trois saisies de mot de passe non reconnu

Par **vesuvio**, le **11/06/2019** à **14:26**

Bonjour,
Je voudrai savoir, à propos du site de l'Assurance Maladie, où l'accès à son compte est très sécurisé ainsi que les modifications des données personnelles, car il faut les valider avec un mot de passe ou la saisie d'un email de contact non visible à l'utilisateur.
La saisie du code de validation étant limitée à trois tentatives, sous peine de blocage du compte, combien de temps faut-il attendre avant de se reconnecter pour que le nombre de tentatives ratées ne soit plus mémorisé et donc réinitialisé à 3 ?
Merci.

Par **Fletcher51**, le **10/09/2020** à **14:58**

C'est un système de sécurité emis par l'organisme lui même. Vaut mieux voir avec leurs services techniques si tu veux récupérer ton mot de passe.